



Vire, le 18 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REVITALISATION DU CŒUR DE VILLE A VIRE NORMANDIE : ACTION LOGEMENT RÉSERVE 2,9 MILLIONS D'EUROS POUR 6 PROJETS IMMOBILIERS

Marc ANDREU-SABATER, Maire de Vire Normandie et Président de la Communauté de Communes de la Vire au Noireau, Alain PIQUET et Régis BELLENCONTRE, respectivement Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Normandie ont signé une convention qui définit les conditions d'une intervention commune permettant de programmer une offre d'habitat et de commerces rénovés.

Vire Normandie porte une politique de l'habitat ambitieuse depuis de nombreuses années qui s'inscrit depuis 2018 dans son projet global de revitalisation territoriale local au sein du programme Action Coeur de Ville, qui labelise 222 villes en France.

L'action de la collectivité sur la réhabilitation de l'habitat s'est concrétisée entre 2014 et 2020 par une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui a permis de réhabiliter 329 logements dont 134 vacants avant travaux, pour un montant de travaux engendrés par l'opération de près de 9 millions d'euros. L'OPAH c'est 3,8 millions d'euros d'aides financières injectées directement dans l'économie locale (ANAH, CARSAT, Région Normandie, Département Calvados, Vire Normandie) avec deux tiers des travaux réalisés par des entreprises locales.

Celle-ci se poursuit à travers la mandature 2020-2026 avec deux nouvelles OPAH qui ont été lancées en juillet 2020 pour 5 ans. Elles visent à lutter contre la vacance de logements, adapter les logements, lutter contre précarité énergétique et l'habitat indigne, afin de rendre le territoire de nouveau attractif. Près de 430 logements sont ciblés.

Cette convention immobilière tripartite vient compléter les engagements de la convention cadre Action Coeur de Ville signée avec l'ensemble des partenaires le 19 septembre 2018, et de l'avenant 1 à cette convention-cadre signé le 05 octobre 2020. Elle s'inscrit dans le cadre du projet global de transformation du centre-ville de Vire Normandie porté par la collectivité, et décline les modalités du soutien d'Action Logement sur son volet immobilier.

6 immeubles anciens ont été identifiés, conjointement par la collectivité et Action Logement, comme étant stratégiques et nécessitant des travaux de restructuration et de réhabilitation. Ils fournissent l'opportunité de créer une offre nouvelle de logements à loyers abordables en centre-ville, respectant les normes d'habitabilité et de performance énergétique.

A l'issue de la phase d'instruction des demandes de financement présentées par les opérateurs, ce sont **2,9 millions d'euros** qui pourront être mobilisés par Action Logement sur ces opérations d'ici 2022. Ce soutien prendra la forme de subventions et de prêts aux opérateurs qui se sont positionnés sur ces programmes. En contrepartie de ces financements, les logements mis en location bénéficieront à des salariés d'entreprises, pour accompagner la dynamique de l'emploi sur le territoire de Vire.

Par ailleurs, au-delà de ces 6 opérations, la Ville de Vire Normandie et la Communauté de Communes de la Vire au Noireau conduisent, dans le cadre de leur politique de l'habitat, des actions destinées à accompagner les propriétaires privés dans leurs projets de réhabilitation de leur patrimoine. Action Logement pourra également analyser et financer les projets de réhabilitation d'immeubles entiers portés par des investisseurs privés et répondant aux besoins des salariés, en logements locatifs ou en accession sociale à la propriété.

A ce jour, Action Logement a déjà engagé 190 210 euros sur 2 opérations du territoire de Vire Normandie correspondant à 6 logements **qui ont été remis sur le marché.**

La signature de cette convention, en donnant une vision pluriannuelle de l'intervention d'Action Logement, propice à faciliter une avancée plus rapide du projet, conforte et vient renforcer le partenariat entre la Ville de Vire Normandie, l'interco de la Vire au Noireau et Action Logement.



Immeuble réhabilité, Rue des Acres



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le **programme national « Action Cœur de Ville »** permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux.

Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 46 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACT PRESSE

Action Logement

Communication Normandie : Cathy Levesque - 06.20.23.36.29 / cathy.levesque@actionlogement.fr